

### FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ

### **CALENDRIER 2022-2023**

1.	Centre de formation continue	2
	Programmes de formations crédités	2
2.	Études médicales postdoctorales	3
	Diplômes d'études supérieures de 2 <sup>e</sup> cycle spécialisées en médecine (programmes de résidence)	3
3.	Études médicales prédoctorales	4
	Doctorat en médecine	4
4.	Études supérieures en recherche	6
	Programmes d'études de 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle en recherche	6
5.	Pharmacologie	7
	Baccalauréat en pharmacologie	7
6.	Réadaptation	8
	Maîtrise en ergothérapie   Maîtrise en physiothérapie	8
	Maîtrise en pratique de la réadaptation   Microprogrammes de 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles   Diplôme d'études supérieures en pratique de la réadaptation	9
7.	Sciences infirmières	11
	Baccalauréat en sciences infirmières	11
	Maîtrise en sciences infirmières	12
	Diplôme d'études supérieures spécialisées de 2 <sup>e</sup> cycle en soins de première ligne	13
8.	Toxicomanie	14
	Certificat en toxicomanie   Maîtrise en intervention en toxicomanie   Dinlôme d'études sunérieures spécialisées de 2 <sup>e</sup> cycle en intervention en toxicomanie	14



Suspension au campus principal seulement

#### 1. CENTRE DE FORMATION CONTINUE Programmes de formations crédités **Trimestre automne 2022 Trimestre hiver 2023** Trimestre été 2023 Journée d'accueil s/o s/o s/o 22 août 2022 1<sup>er</sup> mai Début du trimestre 3 janvier s/o Activités de la Rentrée s/o s/o Début des stages coopératifs s/o s/o s/o Date limite de modification du choix des activités pédagogiques Variable selon le plan de Variable selon le plan de Variable selon le plan de (art. 4.1.5 du Règlement des études) l'activité pédagogique l'activité pédagogique l'activité pédagogique Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et Variable selon le plan de Variable selon le plan de Variable selon le plan de frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études) l'activité pédagogique l'activité pédagogique l'activité pédagogique Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant s/o s/o s/o Date limite d'abandon des activités pédagogiques Variable selon le plan de Variable selon le plan de Variable selon le plan de (art. 4.2.5 du Règlement des études) l'activité pédagogique l'activité pédagogique l'activité pédagogique Entrevues des stages coopératifs s/o Fin des stages coopératifs s/o s/o s/o Fin du trimestre 23 décembre 28 avril 23 juin Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal s/o s/o s/o SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES • Fête du Travail : 5 septembre • Journée nationale des Patriotes : • Journée nationale de la vérité et de la • Vendredi saint : 7 avril Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études réconciliation : 30 septembre • Pâques: 8 au 10 avril • Journée nationale du Québec : 23 juin • Élections provinciales : 3 octobre • Fête du Canada : 30 juin • Jour de l'Action de grâce : 10 octobre Journée réservée aux activités étudiantes s/o s/o s/o Semaine de relâche s/o 27 février au 3 mars s/o Collation des grades s/o s/o s/o Suspension au campus principal seulement Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec s/o s/o s/o



2. ÉTUDES MÉDICALES POSTDOCTORALES							
Diplômes d'études supérieures de 2 <sup>e</sup> cycle spécialisées en médecine (programmes de résidence)							
Début de l'année 1er juillet							
Journée d'accueil	1 <sup>er</sup> juillet						
Fin de l'année	30 juin						
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES	Suspension des activites pedagogiques						
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Selon les établissements de santé affiliés et en respect de l'entente intervenue entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Fédération des médecins résidents du Québec						



## 3. ÉTUDES MÉDICALES PRÉDOCTORALES

Doctorat en médecine						
	Trimestre automne 2022		Trimestre hiver 2023		Trimestre été 2023	
Journée d'accueil		22 août	s/o			s/o
	1 <sup>re</sup> année	22 août	1 <sup>re</sup> année	4 janvier 2023	1 <sup>re</sup> année	17 avril
Début du trimestre	2 <sup>e</sup> année	22 août	2 <sup>e</sup> année	28 novembre 2022	2 <sup>e</sup> année	10 avril
Debut du trimestre	3º année	22 août	3 <sup>e</sup> année	21 novembre 2022	3º année	27 mars
	4 <sup>e</sup> année	25 juillet	4 <sup>e</sup> année	21 novembre 2022	4 <sup>e</sup> année	27 mars
Activités de la Rentrée	22	au 26 août 2022	s/o		s/o	
Début des stages coopératifs		s/o	s/o		s/o	
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)		15 septembre		21 janvier	er 21 mai	
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)		15 septembre	21 janvier 21 mai		21 mai	
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant		s/o	s/o		s/o	
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	s/o s/o		s/o			
Entrevues des stages coopératifs			s/o			
Fin des stages coopératifs	s/o		s/o		s/o	
	1 <sup>re</sup> année	16 décembre	1 <sup>re</sup> année	14 avril	1 <sup>re</sup> année	16 juin
Fin du trimestre	2 <sup>e</sup> année	25 novembre	2 <sup>e</sup> année	7 avril	2 <sup>e</sup> année	23 juin
riii uu tiinestie	3 <sup>e</sup> année	18 novembre	3 <sup>e</sup> année	24 mars	3 <sup>e</sup> année	14 juillet
	4 <sup>e</sup> année	18 novembre	4 <sup>e</sup> année	24 mars	4 <sup>e</sup> année	1 <sup>er</sup> juin
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal		s/o	s/o		s/o	



#### 3. ÉTUDES MÉDICALES PRÉDOCTORALES Doctorat en médecine **Trimestre hiver 2023 Trimestre automne 2022** Trimestre été 2023 **SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES** • Fête du Travail : 5 septembre • Journée nationale des Patriotes : • Journée nationale de la vérité et de la • Jour de la famille : 20 février (1) réconciliation : 30 septembre • Journée nationale du Québec : 23 juin Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études • Vendredi saint : 7 avril • Élections provinciales : 3 octobre • Fête du Canada : 30 juin • Pâques : 8 au 10 avril • Jour de l'Action de grâce : 10 octobre • Fête du Nouv.-Brunswick : 7 août (1) • Jour du souvenir : 11 novembre (1) • Fête nationale de l'Acadie : 15 août (1) Journée réservée aux activités étudiantes s/o s/o s/o 1<sup>re</sup> année 1<sup>re</sup> année 10 au 14 octobre 27 février au 3 mars 1<sup>re</sup> année s/o 2e année 3 au 7 octobre 2e année 27 février au 3 mars 2e année s/o Semaine de relâche 3e année 3e année 3e année s/o s/o s/o 4e année s/o 4e année s/o 4e année s/o Collation des grades 24 septembre s/o s/o Suspension au campus principal seulement Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec s/o s/o s/o Suspension au campus principal seulement

<sup>(1)</sup> Congé férié pour les étudiants du site Nouveau-Brunswick seulement.



### 4. ÉTUDES SUPÉRIEURES EN RECHERCHE

Programmes d'études de 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle en recherche								
	Trimestre automne 2022 Trimestre hiver 2023							
Journée d'accueil	22 août 2022	s/o	s/o					
Début du trimestre	22 août 2022	5 janvier	1 <sup>er</sup> mai					
Activités de la Rentrée	s/o	s/o	s/o					
Début des stages coopératifs	s/o	s/o	s/o					
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	15 septembre	21 janvier	21 mai					
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du <i>Règlement des études</i> )	15 septembre	21 janvier	21 mai					
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	s/o	s/o	s/o					
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	À déterminer par la faculté/centre, si applicable	À déterminer par la faculté/centre, si applicable	À déterminer par la faculté/centre, si applicable					
Entrevues des stages coopératifs	s/o							
Fin des stages coopératifs	s/o	s/o s/o						
Fin du trimestre	23 décembre	28 avril	25 août					
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o s/o		s/o					
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES								
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Fête du Travail : 5 septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 30 septembre Élections provinciales : 3 octobre Jour de l'Action de grâce : 10 octobre	Vendredi saint : 7 avril Pâques : 8 au 10 avril	<ul> <li>Journée nationale des Patriotes :</li> <li>22 mai</li> <li>Journée nationale du Québec : 23 juin</li> <li>Fête du Canada : 30 juin</li> </ul>					
Journée réservée aux activités étudiantes	s/o	s/o	s/o					
Semaine de relâche	s/o	s/o	s/o					
Collation des grades Suspension au campus principal seulement	24 septembre	s/o	s/o					
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec Suspension au campus principal seulement	s/o	s/o	s/o					



Suspension au campus principal seulement

#### 5. PHARMACOLOGIE Baccalauréat en pharmacologie **Trimestre automne 2022 Trimestre hiver 2023** Trimestre été 2023 Journée d'accueil 29 août 2022 s/o s/o 1<sup>er</sup> mai Début du trimestre 29 août 2022 9 janvier s/o s/o Activités de la Rentrée 31 août et 1er septembre Début des stages coopératifs 6 septembre 9 janvier 1<sup>er</sup> mai Date limite de modification du choix des activités pédagogiques 15 septembre 21 janvier 21 mai (art. 4.1.5 du Règlement des études) Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et 21 janvier 15 septembre 21 mai frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études) Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant 21 septembre (stage hiver 2023) 21 janvier (stage été 2023) 15 mai (stage automne 2023) Date limite d'abandon des activités pédagogiques À déterminer par la À déterminer par la À déterminer par la (art. 4.2.5 du Règlement des études) faculté/centre, si applicable faculté/centre, si applicable faculté/centre, si applicable Entrevues des stages coopératifs Tout au long des trimestres, incluant pendant les semaines de relâche Fin des stages coopératifs 16 décembre 21 avril 11 août Fin du trimestre 22 décembre 28 avril 18 août Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal s/o s/o s/o SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES • Fête du Travail : 5 septembre • Journée nationale des Patriotes : • Journée nationale de la vérité et de la • Vendredi saint : 7 avril Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études réconciliation : 30 septembre • Pâques: 8 au 10 avril • Journée nationale du Québec : 23 juin • Élections provinciales : 3 octobre • Fête du Canada : 30 juin • Jour de l'Action de grâce : 10 octobre Journée réservée aux activités étudiantes s/o 1er septembre 25 janvier Semaine de relâche 24 au 28 octobre 27 février au 3 mars Collation des grades 24 septembre s/o s/o Suspension au campus principal seulement Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec

s/o

s/o

19 au 22 mai



### 6. RÉADAPTATION

<u>Maîtrise en ergothérapie</u>   <u>Maîtrise en physiothérapie</u>							
	Trimestre automne 2022		Trimestre hiver 2023		Trimestre été 2023		
Journée d'accueil		22 août		s/o		s/o	
	1 <sup>re</sup> année	22 août	1 <sup>re</sup> année	3 janvier	1 <sup>re</sup> année	17 avril	
Début du trimestre	2 <sup>e</sup> année	22 août	2 <sup>e</sup> année	3 janvier	2 <sup>e</sup> année	s/o	
Debut du trimestre	3 <sup>e</sup> année	22 août	3 <sup>e</sup> année	3 janvier	3 <sup>e</sup> année	10 avril	
	4 <sup>e</sup> année	22 août	4 <sup>e</sup> année	3 janvier	4 <sup>e</sup> année	s/o	
Activités de la Rentrée	31 ao	ût et 1 <sup>er</sup> septembre	s/o		s/o		
Début des stages coopératifs		s/o	s/o		s/o		
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du <i>Règlement des études</i> )	s/o s/o		s/o	s/o			
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)		s/o	s/o		s/o		
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	s/o		s/o		s/o		
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	s/o		s/o		s/o		
Entrevues des stages coopératifs				s/o			
Fin des stages coopératifs	s/o		s/o		s/o		
	1 <sup>re</sup> année	16 décembre	1 <sup>re</sup> année	14 avril	1 <sup>re</sup> année	2 juin	
Fin du trimestre	2 <sup>e</sup> année	16 décembre	2 <sup>e</sup> année	12 mai	2 <sup>e</sup> année	s/o	
riii uu tiiiilestre	3 <sup>e</sup> année	16 décembre	3º année	7 avril	3 <sup>e</sup> année	9 juin	
	4 <sup>e</sup> année	16 décembre	4 <sup>e</sup> année	28 avril	4 <sup>e</sup> année	s/o	
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal		s/o	s/o		s/o		



6. RÉADAPTATION						
<u>Maîtrise en ergothérapie</u>   <u>Maîtrise en physiothérapie</u>						
Trimestre automne 2022 Trimestre hiver 2023 Trimestre été 2023						estre été 2023
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES			•			
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	<ul> <li>Journée n réconciliat</li> <li>Élections ;</li> </ul>	avail : 5 septembre ationale de la vérité et de la tion : 30 septembre provinciales : 3 octobre action de grâce : 10 octobre	la vérité et de la verité et d		tionale des Patriotes : tionale du Québec : 23 juin nada : 30 juin	
Journée réservée aux activités étudiantes		1 <sup>er</sup> septembre		25 janvier	s/o	
	1 <sup>re</sup> année	11 au 14 octobre	1 <sup>re</sup> année	27 février au 3 mars	1 <sup>re</sup> année	s/o
Semaine de relâche	2 <sup>e</sup> année	11 au 14 octobre	2 <sup>e</sup> année	27 février au 3 mars	2 <sup>e</sup> année	s/o
Semaine de relache	3 <sup>e</sup> année	17 au 21 octobre	3 <sup>e</sup> année	27 février au 3 mars	3 <sup>e</sup> année	s/o
	4 <sup>e</sup> année	s/o	4 <sup>e</sup> année	27 février au 3 mars	4 <sup>e</sup> année	s/o
Collation des grades Suspension au campus principal seulement	24 septembre			s/o		s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec Suspension au campus principal seulement	s/o s/o			s/o		

Maîtrise en pratique de la réadaptation   Microprogrammes de 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles   Diplôme d'études supérieures en pratique de la réadaptation						
	Trimestre automne 2022 Trimestre hiver 2023 Trimestre					
Journée d'accueil	22 août 2022	s/o	s/o			
Début du trimestre	22 août 2022	5 janvier	1 <sup>er</sup> mai			
Activités de la Rentrée	31 août et 1 <sup>er</sup> septembre	s/o	s/o			
Début des stages coopératifs	6 septembre	9 janvier	1 <sup>er</sup> mai			
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	15 septembre	21 janvier	21 mai			
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du <i>Règlement des études</i> )	15 septembre	21 janvier	21 mai			



### 6. RÉADAPTATION

Maîtrise en pratique de la réadaptation   Microprogrammes de 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles   Diplôme d'études supérieures en pratique de la réadaptation								
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	21 septembre (stage hiver 2023)	21 janvier (stage été 2023)	15 mai (stage automne 2023)					
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du <i>Règlement des études</i> )	À déterminer par la faculté/centre, si applicable	À déterminer par la faculté/centre, si applicable	À déterminer par la faculté/centre, si applicable					
Entrevues des stages coopératifs	Tout au long des	trimestres, incluant pendant les sem	aines de relâche					
Fin des stages coopératifs	16 décembre	21 avril	11 août					
Fin du trimestre	23 décembre	28 avril	25 août					
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	s/o	s/o					
Suspension des activites pedagogiques								
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du <i>Règlement des études</i>	<ul> <li>Fête du Travail : 5 septembre</li> <li>Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 30 septembre</li> <li>Élections provinciales : 3 octobre</li> <li>Jour de l'Action de grâce : 10 octobre</li> </ul>	Vendredi saint : 7 avril Pâques : 8 au 10 avril	Journée nationale des Patriotes :     22 mai     Journée nationale du Québec : 23 juir     Fête du Canada : 30 juin					
Journée réservée aux activités étudiantes	1 <sup>er</sup> septembre	25 janvier	s/o					
Semaine de relâche	24 au 28 octobre	27 février au 3 mars						
Collation des grades Suspension au campus principal seulement	24 septembre	s/o	s/o					
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec Suspension au campus principal seulement	s/o	s/o	s/o					



Suspension au campus principal seulement

#### 7. SCIENCES INFIRMIÈRES Baccalauréat en sciences infirmières **Trimestre automne 2022 Trimestre hiver 2023** Trimestre été 2023 Journée d'accueil 22 août 2022 s/o Début du trimestre 22 août 2022 4 janvier Activités de la Rentrée s/o 31 août et 1<sup>er</sup> septembre Début des stages coopératifs s/o s/o Date limite de modification du choix des activités pédagogiques s/o s/o (art. 4.1.5 du Règlement des études) Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et 15 septembre 21 janvier frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études) s/o Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant s/o s/o Date limite d'abandon des activités pédagogiques s/o s/o (art. 4.2.5 du Règlement des études) Entrevues des stages coopératifs s/o Fin des stages coopératifs s/o s/o Fin du trimestre 23 décembre 19 mai Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal s/o s/o SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES • Fête du Travail : 5 septembre • Journée nationale de la vérité et de la • Vendredi saint : 7 avril Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études réconciliation : 30 septembre • Pâques: 8 au 10 avril • Élections provinciales : 3 octobre • Jour de l'Action de grâce : 10 octobre Journée réservée aux activités étudiantes 25 août 25 janvier s/o Semaine de relâche 17 au 21 octobre 27 février au 3 mars Collation des grades 24 septembre s/o Suspension au campus principal seulement Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec s/o s/o



7. SCIENCES INFIRMIÈRES								
Maîtrise en sciences infirmières								
Trimestre automne 2022 Trimestre hiver 2023 Trimestre été 2023								
Journée d'accueil	22 août 2022	s/o	s/o					
Début du trimestre	22 août 2022	4 janvier	24 avril					
Activités de la Rentrée	31 août et 1 <sup>er</sup> septembre	s/o	s/o					
Début des stages coopératifs	s/o	s/o	s/o					
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	15 septembre	21 janvier	21 mai					
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du <i>Règlement des études</i> )	15 septembre	21 janvier	21 mai					
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	s/o	s/o	s/o					
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	s/o	s/o	s/o					
Entrevues des stages coopératifs		s/o						
Fin des stages coopératifs	s/o	s/o	s/o					
Fin du trimestre	23 décembre	21 avril	25 août					
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	s/o	s/o					
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES								
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du <i>Règlement des études</i>	<ul> <li>Fête du Travail : 5 septembre</li> <li>Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 30 septembre</li> <li>Élections provinciales : 3 octobre</li> <li>Jour de l'Action de grâce : 10 octobre</li> </ul>	Vendredi saint : 7 avril Pâques : 8 au 10 avril	Journée nationale des Patriotes : 22 mai     Journée nationale du Québec : 23 juin     Fête du Canada : 30 juin					
Journée réservée aux activités étudiantes	25 août	25 janvier	s/o					
Semaine de relâche	17 au 21 octobre	27 février au 3 mars	s/o					
Collation des grades Suspension au campus principal seulement	24 septembre	s/o	s/o					
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec Suspension au campus principal seulement	s/o	s/o	s/o					



7. SCIENCES INFIRMIÈRES						
Diplôme d'études	Diplôme d'études supérieures spécialisées de 2 <sup>e</sup> cycle en soins de première ligne					
Début de l'année	1 <sup>er</sup> août 2022					
Journée d'accueil	1 <sup>er</sup> août 2022					
Fin de l'année	21 avril 2023					
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES						
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	<ul> <li>Fête du Travail : 5 septembre</li> <li>Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 30 septembre</li> <li>Élections provinciales : 3 octobre</li> <li>Jour de l'Action de grâce : 10 octobre</li> <li>Vendredi saint : 7 avril</li> <li>Pâques : 8 au 10 avril</li> <li>Journée nationale des Patriotes : 22 mai</li> <li>Journée nationale du Québec : 23 juin</li> <li>Fête du Canada : 30 juin</li> </ul>					



### 8. TOXICOMANIE

# <u>Certificat en toxicomanie | Maîtrise en intervention en toxicomanie | Diplôme d'études supérieures spécialisées de 2<sup>e</sup> cycle en intervention en toxicomanie</u>

	Trimestre automne 2022	Trimestre hiver 2023	Trimestre été 2023				
Journée d'accueil	22 août 2022	s/o	s/o				
Début du trimestre	22 août 2022	5 janvier	1 <sup>er</sup> mai				
Activités de la Rentrée	31 août et 1 <sup>er</sup> septembre	s/o	s/o				
Début des stages coopératifs	6 septembre	9 janvier	1 <sup>er</sup> mai				
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du <i>Règlement des études</i> )	15 septembre	21 janvier	21 mai				
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du <i>Règlement des études</i> )	15 septembre	21 janvier	21 mai				
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	21 septembre (stage hiver 2023)	21 janvier (stage été 2023)	15 mai (stage automne 2023)				
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	s/o	s/o	s/o				
Entrevues des stages coopératifs	Tout au long des trimestres, incluant pendant les semaines de relâche						
Fin des stages coopératifs	16 décembre	21 avril	11 août				
Fin du trimestre	23 décembre	28 avril	25 août				
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	s/o	s/o				
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES							
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du <i>Règlement des études</i>	Fête du Travail : 5 septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 30 septembre Élections provinciales : 3 octobre Jour de l'Action de grâce : 10 octobre	<ul><li>Vendredi saint : 7 avril</li><li>Pâques : 8 au 10 avril</li></ul>	Journée nationale des Patriotes : 22 mai     Journée nationale du Québec : 23 juin     Fête du Canada : 30 juin				
Journée réservée aux activités étudiantes	1 <sup>er</sup> septembre	25 janvier	s/o				
	Certificat : 24 au 28 octobre						
Semaine de relâche	Maîtrise : s/o	27 février au 3 mars	s/o				
	DESS : s/o						
Collation des grades   Suspension au campus principal seulement	24 septembre	s/o	s/o				
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec Suspension au campus principal seulement	s/o	s/o	s/o				